



SIÈGE DE LIFFOL : PREMIÈRE INDICATION GÉOGRAPHIQUE DE FRANCE

Déposé au printemps dernier par le Pôle Lorrain Ameublement Bois (PLAB), le dossier de demande de l'IG « Siège de Liffol » a été homologué le 2 décembre 2016 par l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) : une première en France pour les produits manufacturés.



À L'INSTAR DE L'AOC certifiant les produits agroalimentaires, l'Indication Géographique (IG) garantit aux consommateurs la provenance et l'authenticité des savoir-faire utilisés pour la fabrication d'un produit manufacturé. Le label qui fait l'objet, chaque année, de contrôles très stricts permet également de préserver ces savoir-faire, de protéger les produits face au développement d'une concurrence internationale à bas prix et

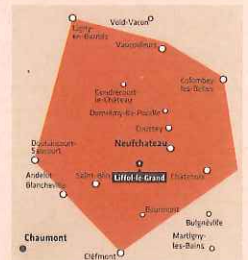
de lutter contre les contrefaçons. La traçabilité offerte par l'IG représente également une formidable opportunité de faire connaître et valoriser le savoir-faire des entreprises du bassin de Liffol-le-Grand, berceau historique et naturel des fabricants de sièges de style depuis le XVII^e siècle.

L'excellence d'un savoir-faire

Dans ce secteur de l'ouest vosgien, une quarantaine de manufactures maintient une production traditionnelle tout en collaborant avec les plus grands designers, décorateurs et architectes d'intérieur (Alberto Pino, Jean Michel Villemotte, Philippe Stark, Jack Garcia, Gilles et Boissier...) et équipe les lieux les plus prestigieux de la planète (Ritz à Paris, Opéra Garnier, Plaza Athénée, Mandarin oriental à Paris, Baccarat Hôtel à New York,

QUELLES ENTREPRISES PEUVENT UTILISER L'IG « SIÈGE DE LIFFOL » ?

Tous les fabricants de sièges installés dans le périmètre géographique déterminé (165 communes)



réalisant tout ou partie des 22 étapes de fabrication obligatoires dans cette même zone, peuvent prétendre à ce label. Le bois doit également être issu de forêts gérées durablement (certifié PEFC ou FSC¹). La mousse de rembourrage ne doit pas contenir de CFC²). Plus largement, la majorité des opérations, du prototypage au garnissage en passant par le toupillage ou le laquage est réalisée dans le périmètre géographique défini.

1. Pan European Forest Certification, Forest Stewardship Council.
2. Chlorofluocarbure (Freon).

Van Cleef and Arpels à Hong Kong)... Depuis 1992, les manufactures artisanales de sièges se sont regroupées en « cluster » sous l'égide du PLAB qui défend les intérêts de la filière ameublement, luxe et décoration en Lorraine et peut être demain pour le Grand Est auprès des pouvoirs publics et des institutionnels. À l'origine du dépôt de l'IG, le PLAB est aussi l'organisme désigné par l'INPI pour défendre et gérer le label. ■



POUR EN SAVOIR PLUS

www.siegedeliffol.fr - www.plab.org

CAROLINE VIGNEAUX : UNE MARRAINE IMPLIQUÉE

Vosgienne par ses grands-parents, l'humoriste, comédienne* et actrice Caroline Vigneaux a passé une grande partie de ses vacances de petite fille auprès de son grand-père, Robert Schneider, fabricant de sièges de style à la tête de l'entreprise familiale Laurent Schneider située à Liffol-le-Grand. L'odeur du bois fraîchement scié, c'est sa petite madeleine de Proust ! C'est donc naturellement que Caroline a accepté d'être la marraine de cette IG ancrée à Liffol-le-Grand.



* Elle était à l'affiche du film « À fond » sorti en décembre 2016.